

**RÉPONSE DE MONSIEUR JEROME BRUNETIERE,
DIRECTEUR GENERAL ET ARTISTIQUE
DE L'EPCC OPERA TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**CONCERNANT LE RAPPORT D'OBSERVATIONS
DÉFINITIVES RELATIVES AU CONTRÔLE DES COMPTES
ET DE LA GESTION DE L'EPCC OPERA TOULON
PROVENCE MEDITERRANEE**

Madame Nathalie GERVAIS
Présidente de la Chambre régionale des
comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur
17, Rue de Pomègues
13295 MARSEILLE Cedex 08

Toulon, le 25 janvier 2024

N/Réf. : AF2024/JB/DF/001
Contrôle : N°2021-0079
P.J. : S.O.

LR+AR n° 1A 200 719 2637 5

Objet : Réponse au rapport d'observations définitives

Madame la Présidente,

Par courrier recommandé du 29 décembre 2023, la Chambre régionale des comptes a adressé son rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et la gestion de 2015 à 2022 de l'EPCC OPERA Toulon Provence Méditerranée.

Je tiens à vous remercier pour la qualité des échanges durant la procédure de contrôle et de la perspicacité des analyses produites par vos collaborateurs.

J'ai pris mes fonctions de Directeur Général et Artistique le 1^{er} septembre 2022 je ne puis en conséquence me prononcer sur l'ensemble des informations de ce rapport portant sur des périodes antérieures à ma nomination.

Votre unique recommandation porte sur l'amélioration des indicateurs relatifs à la tenue de la comptabilité d'engagement ; recommandation dont je prends acte.

Je prends également bonne note des autres remarques et informations contenues dans le rapport d'observations définitives. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà appliquées et d'autres relatives notamment à la mise en conformité des actes, nécessitent des études plus approfondies que nous diligenterons dans les meilleurs délais en vue de nous conformer aux dispositions en vigueur.

L'EPCC Opéra Toulon Provence Méditerranée se tourne désormais vers l'avenir pour préparer le retour de la compagnie et du public au sein de son bâtiment historique après une rénovation totale et ambitieuse financée majoritairement par la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Durant cette période que nous nommons « hors les murs », nos équipes travaillent, répètent et se produisent dans différents lieux de l'aire toulonnaise pour proposer à tous les publics des spectacles de qualité et poursuivent le développement d'une offre décentralisée dans le Département du Var.

Nous honorerons notre mission statutaire de service public : « *L'Opéra Toulon Provence Méditerranée organise notamment des spectacles vivants, lyriques, musicaux et chorégraphiques, en cherchant à en rendre l'accès accessible au plus grand nombre, en développant l'art lyrique et chorégraphique, en créant des œuvres nouvelles qui enrichissent le répertoire, en participant au rayonnement de l'agglomération toulonnaise et du département du Var* », en portant toujours plus haut la qualité artistique et la renommée de cette institution.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Jérôme Brunetière

Directeur Général et Artistique

